



La dissolution de l'Association des centres de loisirs de la ville de Fribourg (ACLF), hier à la Vannerie, marque une renaissance. VINCENT MURITH-A

# Les centres de loisirs sous toit

**FRIBOURG • C'est fait. L'association REPER va gérer, dès le 1<sup>er</sup> janvier, les trois centres de loisirs de la ville, moyennant une rallonge budgétaire.**

**MARC-ROLAND ZOELLIG**

En acceptant à l'unanimité, hier soir, de dissoudre l'Association des centres de loisirs de la ville de Fribourg (ACLF), ses derniers membres encore actifs ont tourné une page d'histoire. Et très probablement assuré la survie des trois centres de loisirs – Jura, Schoenberg, Vannerie – issus d'une saga commencée au début des années 1970. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la gestion de ces structures favorisant le développement des liens sociaux dans les quartiers sera assurée, de manière professionnelle, par l'association REPER. Les membres de cette dernière ont, pour leur part, approuvé cette réforme mercredi soir déjà – là aussi à l'unanimité.

Afin de permettre à REPER d'assurer ses nouvelles tâches, la ville de Fribourg lui a accordé un mandat de prestations, de même qu'une rallonge de 70 000 fr. figurant au budget 2010 récemment approuvé par le Conseil Général. Cette somme permettra notamment d'engager un coordinateur chargé d'assurer une gestion onti-

male des différents sites et secteurs d'activité. De l'avis général, cette réforme était indispensable à la poursuite des activités des trois centres de loisirs de la ville, dont le personnel sera intégralement maintenu en place.

## «Cadeau de Noël»

Hier soir, la conseillère communale Madeleine Genoud-Page s'est déclarée particulièrement satisfaite de la réussite de l'opération de sauvetage de ces structures «nécessaires à la ville». Et elle n'a pas hésité à parler de «cadeau de Noël» en évoquant l'aboutissement d'une réforme que beaucoup attendaient avec impatience. Notamment au sein de l'ACLF dont le comité bénévole accuse de sérieux signes d'usure, aggravés l'an dernier par l'échec d'un projet de création d'une fondation.

Sa présidente Laurence Terrin a en outre rappelé, hier soir, que REPER et l'ACLF évoluaient sur le même terrain. En intégrant les centres de loisirs de la ville.

la première nommée ajoute une corde à son arc, et donne une nouvelle impulsion à son activité axée sur la prévention, en particulier auprès des jeunes. Présidente de REPER, Béatrice Ackermann-Clerc abonde dans le même sens. «Nous sommes issus du même terreau, il était logique de nous trouver réunis.»

## Synergies à développer

A présent que l'assise financière et organisationnelle des centres de loisirs est assurée – même si celui de la Vannerie n'a pas encore trouvé de solution définitive concernant son relogement dans une année –, des synergies vont pouvoir être développées entre les trois sites. La visibilité des centres devrait également pouvoir être améliorée.

Première étape: la mise au concours du poste de coordinateur. Selon Philippe Cotting, directeur de REPER, elle devrait intervenir très prochainement. L'idée serait qu'il, ou elle, entre en fonction au plus tard en été 2010. |